

Représentants du personnel du CHSCT des collectivités de moins de 50 agents du Puy-de-Dôme



Clermont-Ferrand le 23 mars 2020

Mesdames Messieurs les Maires,
Mesdames Messieurs la-le Président-e-s des collectivités et des établissements publics du Puy-de-dôme,

Suite à la déclaration du Président de la République du 16 mars 2020, prononçant de nouvelles mesures pour réduire les contacts et les déplacements au strict minimum sur l'ensemble du territoire, nous constatons – **nous représentants élus des agents des collectivités** - qu'un certain nombre d'employeurs territoriaux n'ont pas pris la mesure de l'enjeu national de santé publique auquel nous sommes confrontés.

C'est pour cela que nous tenons à vous alerter en tant que représentants élus du personnel sur la nécessité d'assurer la sécurité et la santé des agents dont vous avez la charge en repensant et organisant au mieux vos services pour tenir compte des recommandations nationales. Et c'est à ce titre que nous vous indiquons ci-dessous des exemples non exhaustifs mis en place dans nombre de petites collectivités :

- fermeture des services non essentiels
- fermeture de l'accueil du public et mise en place de permanences téléphoniques
- mise en place du télétravail quand c'est possible et pas uniquement les personnels encadrants
- information et respect des gestes « barrière » et les distances préconisées
- diminution du nombre d'agents par équipe et strict respect des règles de distanciation sociale
- consignes aux agents à risques à rester chez eux (liste des pathologies sur amelie.fr)
- distributions aux agents du matériel nécessaire dès que possible (gants, savon, essuie-main à usage unique, masques, produits désinfectants pour les points de contacts... etc)
- accès au gel hydro-alcoolique et aux points d'eau...

Nous constatons encore ce jour, que les agents sont globalement inquiets pour leur santé et leur sécurité au travail et nous vous invitons à ouvrir le dialogue pour améliorer tout ce qui peut l'être.

En tant que secrétaire du CHSCT placé auprès du centre de gestion, j'ai conscience qu'un grand nombre d'entre vous a d'ores et déjà fait le nécessaire, mais il nous appartient à tous de réagir de façon exemplaire face aux enjeux que cette situation sanitaire nous impose.

Nous vous invitons également à lire attentivement la circulaire envoyée par la Préfecture en date du 23 mars 2020.

Nous vous prions de recevoir, Mesdames Messieurs les Maires, Mesdames Messieurs la-le Président-e-s des collectivités et des établissements publics du Puy-de-dôme, l'expression de nos cordiales salutations.

Stéphanie PETELET
Secrétaire du CHSCT
Élue, mandatée CGT

Ainsi que l'ensemble des organisations syndicales ci-dessous.

Copie : Préfecture du Puy-de-Dôme, Centre de Gestion, CSD CGT 63

Tél : 07.64.41.69.79 mail : chsct.cdg63.rp@gmail.com